



# Les différents types d'anesthésies



**Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin**

Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles

Ce document a pour objectif de vous donner des informations quant aux 4 types d'anesthésies pratiquées à l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin. Vous avez également la possibilité d'accéder à des documents plus complets à l'adresse suivante :

<http://www.ophtalmique.ch>

Votre ophtalmologue vous informera du type d'anesthésie qu'il privilégie pour votre opération. Vous pouvez également contacter l'unité d'anesthésiologie pour bénéficier, à distance de l'intervention, d'une consultation d'anesthésie si celle-ci n'a pas été déjà organisée par votre ophtalmologue.

Une consultation d'anesthésie à distance de l'intervention est obligatoire avant toute anesthésie générale. Pour les autres types d'anesthésies (surveillance anesthésique, sédation, anesthésie locorégionale) la consultation d'anesthésie n'a lieu que :

- sur demande de votre ophtalmologue ou du médecin anesthésiste
- à votre demande

Au cours de cette consultation, vous serez informé-e des différentes techniques d'anesthésies adaptées à votre cas. Vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles et pourrez exprimer vos préférences. Notez que le choix du type d'anesthésie sera effectué en fonction de l'acte opératoire, de votre état de santé et parfois du résultat d'examens complémentaires. Merci d'apporter avec vous la liste de vos traitements ainsi que vos boîtes de médicaments.

Il est important de noter que le médecin qui pratiquera l'anesthésie ne sera pas forcément celui que vous aurez vu en consultation ; il pourra, en cas de nécessité, modifier la technique d'anesthésie prévue.

## □ **Surveillance anesthésique** **(avec anesthésie topique ou locale)**

Votre œil sera rendu insensible à la douleur au moyen de gouttes contenant un anesthésique local. Les premières gouttes piquent un peu. Votre œil restera mobile et vous serez invité-e à fixer votre attention sur une lumière pendant l'opération.

L'anesthésie topique permet de prévenir la sensation de douleur pendant l'opération. Pendant toute sa durée, vos paramètres vitaux (fréquence cardiaque, tension artérielle, saturation en oxygène) seront enregistrés et vous serez surveillé-e par un médecin ou un infirmier anesthésiste. Vous serez conscient-e durant votre intervention. Si vous avez quelque chose à nous dire pendant l'opération, vous êtes autorisé-e à parler mais devez éviter de bouger. Vous récupèrerez plus rapidement après une opération sous anesthésie topique avec surveillance qu'après une anesthésie générale.

L'anesthésie topique est très sûre et comporte moins de risques et d'effets indésirables que les autres types d'anesthésies décrits ci-dessous, car elle n'affecte ni votre cœur ni vos poumons ni votre cerveau.

Vous êtes prié-e d'apporter à l'hôpital l'ensemble de vos médicaments personnels le jour de votre intervention.

Vous devez continuer à prendre tous vos médicaments habituels le jour de l'opération et pourrez manger et boire selon vos habitudes.

## □ **Sédation (avec anesthésie topique ou locale)**

Votre œil ou vos paupières seront insensibilisés par des gouttes (anesthésie topique) ou par une injection d'anesthésiques locaux (anesthésie locale) faite par votre ophtalmologue. Pour rendre la piquûre et le temps de l'intervention plus agréable, vous bénéficierez en plus de l'administration d'un médicament tranquilisant en continu par un cathéter posé dans une veine de votre main ou de votre avant-bras. Vous resterez conscient-e et collaborant-e pendant toute l'opération. La sédation combinée à l'anesthésie topique ou locale permet de prévenir la sensation de douleur pendant l'opération. Si vous avez quelque chose à nous dire pendant l'opération, vous êtes autorisé-e à parler mais devez éviter de bouger.

Les complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, des convulsions ou un arrêt cardio-respiratoire sont exceptionnelles. L'anesthésie topique ou locale avec sédation comporte moins de risques et d'effets indésirables qu'une anesthésie générale.

Le matin de l'intervention, vous devrez respecter les consignes transmises la veille au soir par téléphone (021 626 87 22) concernant le jeûne et les médicaments à prendre ou ne pas prendre le matin de l'intervention. Vous êtes prié-e d'apporter à l'hôpital l'ensemble de vos médicaments personnels le jour de l'opération.

## □ **Anesthésie locorégionale (bloc de l'œil)**

Une injection d'anesthésiques locaux à proximité de l'œil (bloc de l'œil) insensibilisera et immobilisera votre œil et vos paupières. Cette injection sera généralement réalisée par le médecin anesthésiste, plus rarement par le chirurgien ophtalmologue. Nous vous administrerons un médicament tranquilisant par un cathéter posé sur votre main ou votre avant-bras avant l'injection. Vous serez conscient-e durant votre opération mais n'aurez pas de vision de celle-ci. Si vous avez quelque chose à nous dire pendant l'opération, vous êtes autorisé-e à parler mais devez éviter de bouger. L'anesthésie locorégionale permet de prévenir remarquablement bien la sensation de douleur pendant et après l'opération.

Au cours de l'anesthésie de l'œil, une diplopie (la vision double) et, beaucoup plus rarement, une plaie oculaire ou une hémorragie autour de l'œil peuvent survenir. Des séquelles passagères ou définitives, telles une baisse ou une perte de la vision, peuvent en résulter. Les complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, des convulsions ou un arrêt cardio-respiratoire sont exceptionnelles.

Vous récupèrerez plus rapidement après une opération sous anesthésie locorégionale qu'après une anesthésie générale, ce qui facilitera votre retour à domicile.

Le matin de l'intervention, vous devrez respecter les consignes transmises la veille au soir par téléphone (021 626 87 22) concernant le jeûne et les médicaments à prendre ou ne pas prendre le matin de l'intervention. Vous êtes prié-e d'apporter à l'hôpital l'ensemble de vos médicaments personnels le jour de l'opération.

## □ Anesthésie générale

L'anesthésie générale consiste à vous placer dans un état de sommeil artificiel, vous rendant inconscient-e et insensible à votre opération. L'anesthésie peut être induite en vous faisant respirer des gaz anesthésiants (méthode de choix chez l'enfant) ou en vous injectant un médicament dans un cathéter qui aura précédemment été introduit dans une veine de votre bras. Durant toute l'intervention, l'équipe d'anesthésie reste à vos côtés et vous êtes surveillé-e en permanence au moyen de différents appareils (pouls, pression, qualité de la respiration, profondeur du sommeil, etc.).

Des nausées et des vomissements peuvent survenir au réveil. Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer. L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement après l'intervention. Des traumatismes dentaires sont également possibles. C'est pourquoi il est important de signaler toute prothèse ou toute fragilité dentaire particulière. La position prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie d'un bras ou d'une jambe.

Après une anesthésie générale, des souvenirs de la période opératoire peuvent subsister. Des troubles de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir après l'anesthésie. Tous les symptômes cités sont habituellement passagers et leur persistance doit vous inciter à consulter. Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes du jeûne sont bien respectées. Des

complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares.

Le matin de l'intervention, vous devrez respecter les consignes transmises la veille au soir par téléphone (021 626 87 22) concernant le jeûne, prendre avec une gorgée d'eau les médicaments de votre traitement personnel qui vous auront été prescrits par le médecin anesthésiste et omettre ceux qu'il aura décidé de stopper avant l'intervention. Vous êtes prié-e d'apporter à l'hôpital l'ensemble de vos médicaments personnels le jour de l'opération.

## **Après l'intervention (tous types d'anesthésie)**

En cas de retour à domicile le jour de l'intervention, vous devez être accompagné-e pour rentrer chez vous et ne devez pas rester seul la nuit qui suit l'intervention. La conduite d'un véhicule est interdite au moins jusqu'au lendemain qui suit l'anesthésie, voire plus longtemps en fonction de l'intervention réalisée au niveau de l'œil et des recommandations du chirurgien. En outre, il est conseillé de ne pas prendre de décisions importantes dans les jours suivant l'anesthésie.

## **Recommandations générales**

Afin de garantir la meilleure hygiène possible, nous vous recommandons de prendre une douche, de vous vêtir d'habits propres avant de venir et d'ôter vos bijoux (en particulier les piercings sur le visage) si vous en portez.

## Contacts :

email: [cpa@fa2.ch](mailto:cpa@fa2.ch)

Tél. +41 21 626 87 22



**Hôpital ophtalmique  
Jules-Gonin**

Service universitaire d'ophtalmologie  
Fondation Asile des aveugles